

Mise en ligne le 20-05-24 jusqu'au 20-07-24

DELIBERATION DU BUREAU DU 13 MAI 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 13 mai 2024 à 16H30, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 boulevard Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 03 mai 2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE (visio conférence) M. David ROBO (visio conférence, vote à compter de la délibération N°2) M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence, vote à compter de la 3 ^{ème} délibération) Mme Yolande HANVIC Excusé ayant donné pouvoir : M. Fabrice LOHER (pouvoir à M. BOUTRUCHE)	DELIBERATION N°9.BU-2024-05-13	Groupe n° ex LH-Vieilles Pierres
	INZINZAC-LOCHRIST Les Vieilles pierres	Acquisition du lot 20 auprès de la Société URBAN Aménagement

Délibérations du Bureau du 07/07/2020 et 04/12/2023

Le Bureau de Lorient Habitat en date du 07/07/2020 a autorisé l'acquisition du lot 20 auprès de URBAN AMENAGEMENT afin de réaliser la construction de 7 logements locatifs sociaux.

Le programme, situé rue des Vieilles Pierres à INZINZAC- LOCHRIST, ayant évolué, en prévoyant la construction de 6 pavillons, une nouvelle délibération a été prise par le bureau de Morbihan Habitat le 04 décembre 2023.

Le projet évolue à nouveau et prévoit l'acquisition du lot 20 pour réaliser ensuite un découpage en terrains à bâtir (3 ou 4 lots libres).

Ce projet d'ilot social est intégré dans le lotissement des vieilles pierres totalisant 20 lots réalisés par la Société Urban Aménagement.

Vendeur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition TTC
Urban Aménagement	ZY 469	21 m ²	74 240€	87 000€
	ZY 500	1335 m ²		

France Domaine évalue ces assiettes foncières, en date du 22/11/2023, à 74 240€, assortie d'une variation de + / -15 %. Les frais d'acte de transfert de propriété seront à la charge de Morbihan Habitat, les frais de divisions foncières à la charge de URBAN AMENAGEMENT.

L'acte d'acquisition sera rédigé par l'étude de Maître Bruno FISCHER, notaire à HENNEBONT

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



COMMUNE DE INZINZAC LOCHRIST

Rue des Vieilles Pierres
Section ZY n°264p
PA4 - PLAN DE COMPOSITION
LE DOMAINE DES VIEILLES PIERRES



LEGENDE

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS DESTINEES AUX LOGEMENTS AIDES
- ZONE D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE DE LA FACADE OU DU PIGNON DE LA CONSTRUCTION
- ZONE D'ACCROCHE OBLIGATOIRE D'UNE PARTIE DE LA CONSTRUCTION
- ESPACE VERT
- TALUTAGE BACHE PLANTE
- NOUE PAYSAGERE (pour régulation des Eaux Pluviales)
- VOIRIE (Enrobé noir)
- PLACETTE (Enrobé noir ou de couleur ou enrobé avec résine)
- CHEMIN PIETON (Sable ciment)
- STATIONNEMENT (Enrobé noir ou pavé engazonné)
- ACCES IMPOSE (position indicative des 2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
- ACCES PRECONISE (position indicative des 2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
- EMPLACEMENT RESERVE POUR RENFORCEMENT ELECTRIQUE
- ESPACES DE DEPOT DES ORDURES MENAGERES
- ARBRES
- ARBUSTE (position indicative)

Le périmètre, les superficies et les cotes ne seront définitifs qu'après bornage

SELARL NICOLAS ASSOCIES - Géomètres-Experts
 Successeur du Cabinet HUIBAN - Agence de LORIENT
 13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656 - 56106 LORIENT
 Tel: 02 97 21 01 03
 Fax: 02 97 64 28 83
 E-mail: lonient@sarnicolas.fr

ECHELLE 1 / 500
 Dressé le 29.11.2018
 Dressé par BOUSSARD Mélanie
 SYSTEME-COORDONNEES
 Référence : O18-337

Validé par
 le Géomètre-Expert